



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 131-2022



Prenez avis que le 4 août 2025, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra une séance du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg à compter de 19h, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation suivante :

NATURE DE LA DEMANDE

Demande de dérogation mineure pour la construction d'une maison unifamiliale à 6 mètres de la limite avant de la propriété. La grille des usages et normes de la zone Ra-19 du règlement de zonage numéro 131-2022 stipule que la marge de recul avant à respecter pour un bâtiment principal est de 18 mètres.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Lot no. 6 312 290
Matricule : 5790-23-6206



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET
DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier